



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Embargo 9 décembre, 11 h

Journée internationale de lutte contre la corruption : front commun pour un Québec intègre et transparent

L'ADPQ encourage la vigilance et la dénonciation pour préserver l'intégrité

Montréal, le 9 décembre 2024 — À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption, l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ) a réaffirmé son engagement envers l'intégrité, la transparence et la justice, en rassemblant, lors de sa conférence de presse, les principaux acteurs de la lutte contre la corruption.

Parmi eux figuraient des organisations emblématiques telles que le Bureau de l'Inspecteur général de la Ville de Montréal (BIG), le Bureau d'Intégrité et de Conformité (BIC), l'Autorité des marchés financiers (AMF), l'Autorité des marchés publics (AMP), l'Unité permanente anticorruption (UPAC) et le Bureau d'intégrité et d'éthique de Laval (BIEL). Ce front commun avait pour but de démontrer la concertation entre les différents acteurs qui luttent contre la corruption.

De plus, Serge Lamontagne, ex-directeur général des villes de Laval et de Montréal, a témoigné des défis auxquels les institutions font face dans leur lutte pour prévenir la corruption. Son intervention a mis en lumière l'importance d'une vigilance constante et de la nécessité de mettre en place des mécanismes robustes pour préserver l'intégrité dans la gestion publique.

Le président de l'ADPQ a tenu à rappeler que la réussite de cette lutte contre la corruption repose sur les efforts de quatre groupes d'acteurs essentiels :

1. **Les policiers enquêteurs** : Leur rigueur et leur détermination dans des enquêtes souvent longues et complexes sont primordiales pour traduire les responsables en justice et restaurer la confiance publique.
2. **Les journalistes d'enquête** : Grâce à leur indépendance, leur courage et leur persévérance, ils dévoilent des pratiques corrompues souvent ignorées. Leur rôle est crucial pour garantir transparence et redevabilité.
3. **Les citoyens** : Par leur vigilance et leur courage à dénoncer les actes répréhensibles, les citoyens sont des acteurs clés dans la détection des comportements corrompus. Chaque signalement fait une différence.
4. **Les organisations de lutte contre la corruption** : Ces entités fournissent une expertise de pointe, soutenant et encadrant les efforts pour prévenir, détecter et sanctionner la corruption.

Le Commissaire à la lutte contre la Corruption (CLCC) en a profité pour dévoiler un bilan provisoire des dénonciations reçues pour 2024 (en date du 30 septembre): 278 dénonciations liées à des actes répréhensibles ont été reçues, dont 38 % ont été jugées suffisamment sérieuses pour faire l'objet d'enquêtes. Bien que partiel, ce bilan illustre la mobilisation continue des autorités et des citoyens dans cette lutte essentielle pour restaurer la confiance publique.

«En cette Journée internationale de lutte contre la corruption, c'est important de rappeler l'expertise policière de pointe développée au CLCC pour lutter contre les crimes financiers et d'intégrité qui sont de nature complexe. Nous sommes heureux de compter dans nos rangs des policiers qui font un travail qui demande de la détermination, de la patience et de l'empathie », de rappeler Éric René, commissaire par intérim de l'UPAC.

Enfin, l'ADPQ a rappelé qu'en 2023, elle avait adopté une résolution visant à moderniser le cadre législatif québécois en matière de lutte contre la corruption, offrant ainsi des outils plus efficaces pour prévenir et réprimer les infractions.

C'est dans ce contexte que l'ADPQ a lancé sa 20e capsule de valorisation de la profession policière, réalisée en collaboration avec le CLCC.

Cette vidéo met en lumière le rôle fondamental des policiers et des citoyens dans la lutte contre la corruption.

La campagne de valorisation de la profession policière, soutenue par le ministère de la Sécurité publique et les principaux syndicats de police du Québec, poursuit les objectifs suivants :

1. Mieux faire connaître le quotidien des policiers.
2. Faire découvrir l'humain derrière l'uniforme.
3. Développer les bons réflexes citoyens (par exemple, en sécurité routière).
4. Augmenter la fierté des policiers.

-30-

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Anne Roy
Responsable des communications
Anne.roy@adpq.qc.ca